

Fiche de proposition pour une contribution collective à la Stratégie nationale pour la biodiversité (2021-2030)

L'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité (2021-2030) démarre par une large consultation dans les territoires, là où l'interaction avec le citoyen est la plus puissante, et là où agissent les collectivités et les porteurs de projets. Les territoires sont les mieux à même de faire connaître les enjeux du quotidien et de proposer des réponses pragmatiques proches du terrain.

Jusqu'à la fin du mois d'avril Bérangère ABBA, secrétaire d'État chargée de la biodiversité, ira à la rencontre des acteurs dans toutes les régions de France afin d'animer ces consultations territorialisées.

Durant cette période, il est proposé aux différents représentants de structures publiques ou privées, élus, acteurs des territoires de faire connaître leurs enjeux concernant la biodiversité et de proposer des solutions.

Ainsi vous êtes invités à nous transmettre **vos propositions d'actions**, d'ici le **10 mai 2021**.

Ce questionnaire vous permettra de présenter les problématiques relatives à l'érosion de biodiversité que vous identifiez et de faire **des propositions opérationnelles** pour y répondre.

Vos propositions serviront de base à la 3^e Stratégie nationale pour la biodiversité et seront complétées par une consultation citoyenne sur la plateforme www.biodiversite.gouv.fr

Une première restitution est prévue lors du Congrès mondial de la nature de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) qui se tiendra à Marseille du 3 au 11 septembre 2021.

Toutes et tous concernés, nous contribuons ensemble à la rédaction d'une stratégie nationale pour la biodiversité sur les 10 années à venir.

Auteur de la proposition

A quelle structure publique ou privée appartenez-vous ?

Choix unique

- Services de l'Etat
- Etablissements publics de l'Etat
- Etablissement publics de collectivités locales
- Collectivité territoriale
 - Conseil régional
 - Conseil départemental
 - Intercommunalité

- Municipal
- Association
- Acteurs socio-économiques (entreprise, syndicat...)
- Organisme de recherche
- Autre : CHAMBRE CONSULAIRE

Etes-vous membre d'une de ces instances ?

- Comité régional de la Biodiversité (CRB)
- Comité de l'Eau et de la Biodiversité (CEB)
- Comité territorial de la biodiversité
- Comité de bassin
- Conseil économique, social et environnemental régional
- Conseil maritime de façade ou de bassin ultra-marin

Autre :

Nom de la structure :

CCI PAYS DE LA LOIRE

Secteur d'activité :

INFORMATION - CONSEIL AUX ENTREPRISES

Nom et prénom du responsable légal de votre structure

JEAN-FRANCOIS GENDRON

Email du responsable légal

virginie.bercegeay@paysdelaloire.cci.fr

Téléphone du responsable légal

02 40 44 63 07

Nom du déposant :

ALAIN SCHLESSER - Directeur Général

Région :

PAYS DE LA LOIRE

Département :

Commune (Facultatif) :

NANTES

1. Problématique/enjeux identifiés

Vous constatez une problématique qui pèse sur la biodiversité, quelle est-elle ?

Présentation courte de la problématique :

Promouvoir la compétitivité économique liée à la biodiversité pour développer la recherche
Mobiliser et former les acteurs

Question(s) à traiter/problème(s) à résoudre :

Pouvez-vous exprimer les enjeux importants et, le cas échéant, préciser la question à traiter, en vous aidant au besoin des thèmes cités ci-dessous.

Choix multiples possibles

- Pollution de cours d'eau, de zones humides
- Pollution du milieu marin
- Pollution des sols
- Pollution lumineuse
- Pollution de l'air
- Pollution sonore
- Dérangement d'espèces
- Disparition d'espèces (faune et/ou flore) ou appauvrissement des populations
- Destruction et fragmentation des milieux naturels liées à l'urbanisation et au développement des infrastructures de transport, artificialisation des sols, activités extractives
- Surexploitation ou intervention sur des ressources biologiques, animales, végétales et minérales (ex : surpêche, déforestation, braconnage, exploitations minières, introduction d'espèces ou d'individus pour la chasse, la pêche, l'aquaculture...)
- Modification de milieu naturel (passage de prairie en culture, modification de cours d'eau, monoculture forestière...)
- Prolifération d'espèces exotiques envahissantes
- Appauvrissement génétique

Autre : préciser : ZAN

2. Présentation de la proposition

Quelle proposition pour remédier à cette problématique ?

Intitulé de la proposition :

Proposition 1 Sensibilisation et accompagnement des entreprises : Biodiversité passer d'une contrainte à un facteur de compétitivité des entreprises
Proposition 2 Accompagner le tendre vers la ZAN en Pays de la Loire : trouver des actions concrètes en faveur de « l'économie circulaire » du foncier et de l'immobilier et permettre de tendre vers la ZAN
Proposition 3 Vers un Dinamic+ ODD intégrant la biodiversité : intégrer dans l'accélérateur régional Dinamic+, un parcours Dinamic+ ODD en développant la prise en compte de la biodiversité dans la performance de l'entreprise
Proposition 4 : L'innovation : enjeu transversal élargissant le champ des acteurs : Identifier et accompagner les projets économiques innovants à impact positif pour la biodiversité

Description de la proposition :

PHASE 1 : année 1

Volet 1/ Sensibilisation et accompagnement des entreprises : Biodiversité passer d'une contrainte à un facteur de compétitivité des entreprises

Action 1 Identifier quelques expériences d'entreprises engagées en faveur de la biodiversité

- Recueil au sein des réseaux d'entreprises (DRO...) et des EPCI , identifier dans les entreprises lauréates des trophées RSE... celles ciblées sur la Biodiversité
- En fonction des retours, proposer la réalisation d'une enquête sur la biodiversité / entreprise auprès d'un échantillon représentatif de l'économie ligérienne pour recueillir d'autres témoignages d'acteurs variés et connaître les arguments pour mieux convaincre les entreprises d'agir

Action 2 / Organiser une rencontre/webinaire sur la biodiversité et l'entreprise : quelles opportunités ?

- Avec intervention d'entreprises intervenantes sur la biodiversité (paysagiste...),
- des entreprises utilisant un atout biodiversité comme une source de développement de leurs activités (ex tourisme),
- des entreprises du secteur industriel utilisant les ressources locales se développant dans des zones respectueuses de la biodiversité (ex : chimie végétale),
- Informer de l'opportunité « business » de la biodiversité

Action 3/ faire grandir une communauté des entreprises ligériennes engagées sur la biodiversité

- lancer un appel à candidature auprès des entreprises sur les actions leurs pratiques biodiversité
- Identifier et faire vivre une communauté PME engagées sur la biodiversité voir si évolution de certains trophées existants (sur l'eau par exemple)

Volet 2 / Accompagner le tendre vers la ZAN en Pays de la Loire :

- Poursuite des ateliers initiés en 2020 avec les clubs immobiliers,(CINA 44, Club immo du 49, ...) et les promoteurs immobiliers majeurs du territoire sur la réflexion et la recherche de solutions en faveur de la ZAN

- Visite de ZI verticale et autres solutions économes en foncier
- Création d'expérimentation sur « l'économie circulaire des terrains et locaux » notamment avec le cluster Novabuild

Volet 3 / Vers un Dinamic+ ODD intégrant la biodiversité : travaux préparatoires à la mise ne œuvre d'un parcours ODD au sein de l'accélérateur Dinamic+

- recueil de bonnes pratiques à l'étranger : Danemark, région flamande notamment dans le cadre du réseau Eurochambres
- recueil de démarches singulières ou spécifiques dans les réseaux consulaires en France (CRA, CMAR, CCI) ou autres (agences de développement)
- mise en place de ce nouveau parcours dans le cadre de la nouvelle génération des fonds structurels

Volet 4 : Faire monter en puissance les « innovateurs » et accélérer les projets

- identification des projets industriels innovants à impact positif pour la biodiversité, dès leur conception. (exemple : projet Qairos de couplage agriculture-énergie)
- Accompagnement et soutien financier de ces projets dans l'optimisation de leur contribution positive à la biodiversité
- Mesure de l'impact de ces projets et valorisation auprès de l'ensemble des acteurs économiques .

PHASE 2 : année 2 et 3 après premier bilan d'étape

Volet 1/ Sensibilisation et accompagnement des entreprises : Biodiversité passer d'une contrainte à un facteur de compétitivité des entreprises

Action1 Réaliser des outils pour faciliter l'appropriation du sujet pour les entreprises

- Réalisation d'une check-list d'actions à mener en entreprise pour amorcer sa démarche sur la biodiversité
- Calendrier des actions biodiversité pour mon entreprise (en fonction des mois de l'année

Action 2 Animer la communauté d'entreprises engagées sur la biodiversité et diffuser les expériences sur les réseaux

- Constituer un groupe de 10-15 entreprises, futurs ambassadeurs de la biodiversité dans leurs réseaux locaux
- Organiser des rencontres territoriales avec les EPCI à destination des clubs d'entreprises

Volet 2 / Accompagner le tendre vers la ZAN en Pays de la Loire :

Action 1 Mettre en place des expérimentations locales économes du foncier

- Création d'expérimentation sur « l'économie circulaire des terrains et locaux » notamment avec le cluster Novabuild

Action 2 Colloque sur la gestion économe du foncier associant les 3 réseaux consulaires ligériens : CCI, CRA et CMAR

Volet 3 / Vers un Dinamic+ ODD intégrant la biodiversité :

Action 1 construction du module ODD et intégration dans les parcours Dinamic+

Action 2 appel d'offre pour référencement de prestataires consultants Dinamic sur le thème Biodiversité

AO régional national voire européen

Action 3 phase expérimentation d'un Dinamic+ ODD

avec une cohorte de 10 à 15 entreprises

dont 3 sur la thématique Biodiversité

Volet 4 Faire monter en puissance les « innovateurs » et accélérer les projets

Action 1 : appel à projets pour accompagnement et soutien financier des projets innovants dans l'optimisation de leur contribution positive à la biodiversité, notamment dans les 4 filières les plus impactantes pour la biodiversité. (soutien limité à la phase de conception)

Action 2 : Valorisation auprès de l'ensemble des acteurs économiques .

Monitoring

Mesure en permanence des actions et de leur impact avec un chiffrage en € gagnés ou économisés et en unité de compte biodiversité (équivalent des TCO2)

Echelle :

Choix multiples possibles

Locale :

Département

Intercommunalité

Commune

Régionale

Interrégionale

Nationale

UE et International

Temporalité de la proposition :

Choix unique

Proposition structurelle

Proposition limitée dans le temps

Si proposition limitée dans le temps, quelle est l'échéance de réalisation de votre proposition ?

Phase 1 : septembre 2021- 2022

Phase 2 : en 2023 et 2024 en fonction de la réceptivité des entreprises

Conditions de réussite :

Mobiliser un groupe de PME engagés sur la biodiversité et qui souhaitent s'investir pour mobiliser d'autres entreprises

Ne pas braquer les entreprises sur la problématique « Tendre vers la ZAN »

Mettre en place un parcours Dinamic+ dédié au ODD « concret et accessible » aux PME ligériennes

Obtenir les cofinancements régionaux, nationaux et européens notamment pour le programme Dinamic+ ODD

Mobiliser les clusters et l'interconsulaire (notamment agriculture et industrie)

Points de vigilance :

Présentation de la biodiversité comme un atout de performance pour l'entreprise et moins comme une contrainte.

Mobilisation des entreprises et des PME est souvent moins facile sur ces sujets parfois éloignés de leurs préoccupations premières. Eviter d'exclure les entreprises non directement impactées par la démarche en ne parlant que de la biodiversité non ordinaire

Démarche collective pour les entreprises encouragée dès le départ par la Région, comme quoi même sans financements dédiés le soutien politique de la Région compte également

La non exclusion du monde économique qui est invité à participer au-delà des entreprises spécifiques du secteur, mais également au titre de la biodiversité ordinaire

3. Finalité(s) de votre proposition

Cocher la ou les finalités de la proposition

Votre proposition vise la (les) finalité(s) suivante(s) :

Choix multiples possibles

Réduire les pressions qui impactent la biodiversité :

Lutter contre le changement d'usage des terres et des mers ou leur destruction

(ex : urbanisation d'espaces naturels ou agricoles, enrésinement des forêts, conversion de prairies en monocultures, peupleraies dans les zones humides,

extensions portuaires, dragage des fonds, rupture des continuités écologiques, autres...)

Lutter contre la surexploitation des ressources biologiques, animales, végétales et minérales (ex : surpêche, déforestation, braconnage, exploitations minières...)

Lutter contre le changement climatique

Lutter contre les pollutions chimiques (sols, eaux, air), sonores et lumineuse

Lutter contre l'Introductions d'espèces exotiques et d'agents pathogènes (ex : l'introduction et la dissémination d'espèces exotiques envahissantes ou l'introduction et la dissémination ou la mise en contact avec des agents pathogènes)

Restaurer la biodiversité :

Augmentation de la surface des habitats naturels

Augmentation des populations d'espèces

Amélioration de la fonctionnalité d'un écosystème

Réintroduction d'espèces

Restauration de la continuité écologique d'un cours d'eau ou d'un corridor

Autre finalité : préciser : Travailler sur la biodiversité ordinaire

Bien vivre avec la nature, et en valoriser les bienfaits pour l'être humain et la société, voire en recréant un lien entre l'être humain et la nature :

Alimentation

Santé

Qualité de vie (paysages, loisirs de nature...)

Protection contre les risques naturels (l'érosion des sols, sécheresse, inondations)

Limitation îlots de chaleur

Préservation de la qualité des eaux

Autre finalité : préciser :

Autre finalité : préciser : Faire de la biodiversité un facteur de compétitivité notamment à l'international

4. De quel(s) levier(s) votre proposition a-t-elle besoin ?

La liste suivante vous présente les leviers d'actions mobilisables.

Quels sont les leviers/outils de politique publique à actionner pour mettre en œuvre cette proposition ?

Choix multiples possibles

Leviers juridiques ou administratifs :

Elaboration d'une norme ou d'un cadre réglementaire

Application des lois et règlements : Préciser :

Autre levier juridique ou administratif : préciser :

Leviers économiques :

Incitations fiscales

Subventions publiques

Mécanismes de marché

Mécanismes bancaires

Assurances

Contractualisation

Autre levier économique : préciser :

Leviers de recherche et connaissance :

Production de connaissance (données et analyses)

Recherche développement

Expérimentations et innovations

Autre levier de recherche et connaissance : préciser : accompagnement des entreprises

Incitations à agir à destination de :

Tout public (diffusion d'informations, communication, éducation, sensibilisation, création culturelle, spiritualité) : préciser :

Collectivités et acteurs économiques (labellisations, RSE, normalisation, notoriété, normes, partage d'expériences) : préciser : entreprises

Contrôle/surveillance/sanction (police) : préciser :

Ingénierie écologique : préciser :

Autres leviers : ECOBONUS : inciter plutôt que contraindre !

Je ne sais pas

5. Qui sont les acteurs (s) à mobiliser/qui doivent s'engager pour concrétiser votre proposition

La liste suivante vous présente les différents acteurs mobilisables.

Quels sont le (ou les) acteur(s)/partenaire(s) qui pourraient, selon vous, être mobilisé(s) pour la mise en œuvre de cette proposition ?

Choix multiples possibles

Etat et ses services

Niveau national (*ministères, etc.*)

Niveau régional (*ex : préfecture ; Direction Régionale de Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL/ pour les Outre-mer) ; et autres directions régionales de ministères tels que l'agriculture, l'éducation ou les sports*)

Établissements publics de l'Etat

Agences de l'Eau

Office français de la biodiversité (OFB)

Conservatoire du Littoral

Parcs nationaux

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Agence régionale de Santé (ARS)

Caisse des Dépôts et Consignation (CDC)

Agence de la Transition Ecologique (ADEME)

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Office National des Forêts (ONF)

Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)

Autre : préciser : CRA, CMAR

Collectivités territoriales et entités territoriales

Conseil régional

Conseil départemental

Collectivité territoriale d'outre-mer

Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

Autre syndicat Mixte : préciser :

Commune(s)

Agence régionale de la biodiversité (ARB)

Autre : préciser : Réseau d'entreprises en Pays de la Loire DRO, CINNA 44, Club

Immo 49, CRA, CRM....

Instances de consultation sur la biodiversité :

Instances régionales de la Biodiversité (*Comité Régional de la Biodiversité, Comité de l'Eau et de la Biodiversité/Conseil Maritime Ultramarin de Bassin, Office de l'Eau, Agence régionale de la Biodiversité...*) : préciser :

Instances nationales (*Comité National de la Biodiversité, Conseil National de la Protection de la Nature, Comité National de Conseil National de la Mer et des Littoraux, Conseil National de la Transition Ecologique...*) : préciser :

Instances internationales (*Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Convention sur la Diversité Biologique (CDB)...*) : préciser :

Gestionnaires d'espaces naturels :

Office français de la biodiversité

Collectivités locales

Office National des Forêts (ONF)

Parc National

Parc naturel régional (PNR)

Parc naturel marin (PNM)

Réserve Naturelle Nationale (RNN) ou Réserve Naturelle Régionale (RNR)

Conservatoire du littoral

Conservatoires d'espaces naturels

Syndicats de rivière

Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)/Commune

Acteurs économiques – gestionnaires d'espaces protégées (ex : pêcheurs)

Association/Organisation non gouvernementale (ONG)

Autre : préciser :

Usagers de la nature (*Chasseurs, pêcheurs de loisir, promeneurs, sportifs, naturalistes, cueilleurs...*) :

Chasseurs

Pêcheurs de loisir

Promeneurs

Sportifs

Naturalistes

Cueilleurs

Autre : préciser : entreprises usagères de la nature

Propriétaires fonciers

Organismes de recherche et acteurs de la recherche (*Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Institut national de la recherche agronomique (INRAE), Alliance nationale de recherche pour l'environnement (ALLENVI)...*) : préciser :

Associations (des fédérations nationales aux antennes locales, Organisation non gouvernementale (ONG), Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) etc. : préciser : WWF, LPO, FNE

Acteurs économiques / Filières (entreprise du CAC 40 à la Très Petites Entreprise (TPE), dont agriculteurs, pêcheurs professionnels, forestiers, tourisme) : préciser : PME TPE

Syndicats (exemple : Confédération Générale du Travail (CGT) ; Confédération Française de l'Encadrement – Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC), Force Ouvrière (FO)...)

Citoyen/ Habitant

Autre : préciser : Propriétaires et promoteurs fonciers, clubs d'entreprises immobiliers, acteurs économiques (filières - entreprises du CAC 40 à la TPE)

Je ne sais pas

6. Financement de la proposition

Quel serait, selon vous, le coût estimatif de votre projet par an ou global :

Choix unique

Par an ?

Volet 1

Année 1 : 10 000€ (temps homme et quelques dépenses communication) + 10 000€ si enquête entreprise

Année 2 et 3 : 10 000€ (temps homme et quelques dépenses communication)

Volet 2 :

Année 1 : 10 000€ (temps homme et dépenses communication)

Année 2 et 3 : 10 000€ (temps homme et dépenses communication)

Volet 3

Année 1 25K€ pour frais d'expertise et de développement

Année 2 et 50K€/an en dehors de l'expérimentation de la cohorte à financer dans le cadre du programme Dinamic+

Volet 4 :

Année 1 : 10 K€ pour inventaire de projets innovants

Année 2 et 3 : 50 K€/an pour soutien aux projets sélectionnés (3 à 5 projets/an)

Au global ?

295 K€

A définir

D'après vous, qui pourrait participer au financement ?

Conseil Régional, Agence de l'Eau, EPCI, Fonds européens (FEDER, LYFE) , ADEME , CCI (part de TCCI),

Quelles pourraient être les recettes mobilisables pour le financement de votre proposition ?

Pas de recette à court terme pour la partie sensibilisation, recette possible si compensation de l'impact écologique .
Pour volet 3 facturation du solde non financé aux les entreprises (cfr fonctionnement Dinamic)

7. Indicateur(s) de suivi de la proposition

Pour construire la stratégie nationale pour la biodiversité (2021-2030), il est nécessaire d'identifier et de décliner, pour chaque mesure, le ou les indicateurs qui permettront d'assurer le suivi de sa mise en œuvre.

D'après vous, quels sont les indicateurs à mettre en place et à quelle(s) échéance(s) ?

2024 (échéance du 1^{er} plan d'actions de la SNB) :

nombre d'entreprises sensibilisées
nombre d'entreprises diagnostiquées
nombre d'entreprises accompagnées
mise en place du parcours Dinamic+ ODD
nombre d'entreprises engagées dans Dinamic+ ODD/ biodiversité
nombre de plans d'actions biodiversité engagés par les entreprises

2027 (échéance du 2^e plan d'actions de la SNB) :

nombre d'entreprises sensibilisées
nombre d'entreprises diagnostiquées
nombre d'entreprises accompagnées
nombre d'entreprises engagées dans Dinamic+ ODD/ biodiversité
nombre de plans d'actions biodiversité engagés par les entreprises

2030 (échéance de la SNB et de son 3^e plan d'actions) :

nombre d'entreprises sensibilisées
nombre d'entreprises diagnostiquées
nombre d'entreprises accompagnées
nombre d'entreprises engagées dans Dinamic+ ODD/ biodiversité
nombre de plans d'actions biodiversité engagés par les entreprises

Merci pour votre contribution – qui a été bien enregistrée !

Merci d'avoir contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale pour la Biodiversité (2021-2030). Une première restitution est prévue au Congrès mondial de la nature de l'UICN, à Marseille, du 3 au 11 septembre 2021.

Pour tout renseignement ou contribution vous pouvez nous contacter à : snb@developpement-durable.gouv.fr

Vous recevrez sous 48H votre contribution par mail en format PDF.